



**Mairie de Recques-sur-Hem**

**75 rue de la Chapelle**

☎03.21.35.60.53 – Fax 03.21.85.50.73

e-mail : [mairie.recques@orange.fr](mailto:mairie.recques@orange.fr)

Rédaction : Christelle GARENAUX, Catherine CHAGOT, Nicolas DELANNOY, Karine GOUDEZEUNE, Christophe RYCKEBUSCH

### **LE SECRETARIAT MAIRIE EST OUVERT TOUS LES MATINS DE 9H A 12 H**

### **RÉUNION DE CONSEIL DU 15 DÉCEMBRE 2022**

**Excusés** : Eric Barbier (pouvoir à Gérard Louguet), Catherine Chagot (pouvoir à Nicolas Delannoy), Christelle Garénaux (pouvoir à Karine Goudezeune), Dominique Henquez (pouvoir à Dorothée Caron), Benjamin Mignien,

**Secrétaire de séance** : Catherine Marmin

**ENGAGEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT** : Avant le vote du budget primitif 2023, le conseil autorise des crédits d'investissements limités.

**EXTENSION DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ À COCOVE** : pour permettre un projet de construction de 4 maisons individuelles. Coût pour la commune 25 350 € hors taxes.

**RECRUTEMENT DE PERSONNEL** : au vu des effectifs croissants des enfants déjeunant à la cantine (jusqu'à 90 repas par jour), madame Véronique Willier a signé un contrat de 20h/semaine début novembre pour suppléer le personnel en poste. Il sera prolongé jusqu'à l'ouverture de la cantine à Muncq-Nieurlet. D'autre part, pour encadrer les enfants prenant le transport scolaire au départ de Cocove, une accompagnatrice a été embauchée pour 5 h / semaine sur l'année scolaire (transport et entretien).

**TRAVAUX ET DEMANDES DE SUBVENTIONS** : Pour un certain nombre de travaux indispensables ou prévus pour 2023, des devis ont été demandés et des demandes de subventions déposées auprès du département et d'autres organismes : isolation et rénovation de la toiture de la mairie, gouttière à la salle de catéchisme côté cimetière, peinture de la voûte de l'église, remplacement de la porte latérale et de 2 fenêtres au logement de fonction de l'école, pose d'une clôture et barrière entre la salle des fêtes et la cour d'école, réfection d'une partie de la toiture au-dessus du couloir de la classe des petits, dépose des anciennes installations de chauffage aux 2 classes et pose d'un faux-plafond. Estimation du coût de ces travaux (hors subventions) : 65 000 € TTC.

**AUTRES TRAVAUX À FAIRE EN 2023** : Terrassement devant le club house au terrain de foot, revêtement du pont rue basse.

**SENTIER DE RANDONNÉE** : des contacts sont pris avec la CCRA, le Parc Naturel Régional et la Fédération Départementale des randonneurs pour la création d'un chemin de randonnée. Le faire passer par la chapelle pourrait permettre un financement d'une partie des travaux de consolidation nécessaires à sa survie.

**TARIFICATION EDF** : Nous risquons de subir une hausse d'environ 15 % des tarifs d'électricité (bien moins que les gros bourgs voisins). Nous votons le retour aux tarifs réglementés d'EDF à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DE LA CCRA** : pour le papier et les enveloppes, nous attendrons de connaître les offres.

**TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE** : le Conseil ne souhaite pas augmenter ces tarifs pour le moment. A rediscuter lorsque le problème de mauvaises odeurs aux WC aura pu être résolu.

**DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET** : transfert de trésorerie entre divers chapitres du budget pour tenir compte de dépenses imprévues durant l'année 2022.

**DEMANDE D'ADMISSION EN NON-VALEUR DE LA TRÉSORERIE** : Pour un non-payé de cantine de 18 €, datant de 2017.

## QUESTIONS DIVERSES

**Vestiaires – Club House – City Stade :** A l'exception d'un dernier réglage électrique, les travaux sont terminés. Le dossier pourra être clos et les dernières subventions réclamées. Coût total : 424 380 €. Prix de revient pour la commune 89 155 €.

**Salle des Fêtes :** Une nouvelle gazinière a été achetée, les mécanismes des chasses d'eau remplacés. L'achat d'une brosse électrique est repoussé. Reste le problème des mauvaises odeurs à régler avec la pose d'une VMC ou d'un autre système.

**Ecole :** 2 rampes néons à remplacer dans la classe de Mme Mathieu, pose d'un rideau à la porte. Le ramassage scolaire à Cocove a démarré en novembre. Des bénévoles se sont proposés pour monter un abribus. Nous avons les matériaux.

**Mairie :** les 2 cheminées envahies par des choucas ont été bouchées, le chauffe-eau a été remplacé. Reste à changer un robinet thermostatique.

**Eclairage public :** Eclairage de 6 h à 22 h, avec arrêt automatique avec la luminosité du jour. Pour rappel, mis à part 6 lampadaires de la résidence rue de Polincove, tous sont équipés en LED. Un lampadaire à réparer rue du Canon.

**Eglise :** 8 radiants ont été achetés, à monter au moment de la remise en peinture de l'intérieur de l'Eglise.

**Rats musqués :** Nous n'avons plus de piègeur, ni de délégué pour le GIDON. Il faudrait dresser une carte des fossés où les rats musqués se multiplient pour en aviser la CCRA.

**Remplacement de Muriel :** Un contrat vacataire de 26 h par semaine a été proposé à Marie Caron à compter du 3 janvier 2023 et jusqu'aux grandes

vacances. Il pourra se poursuivre par un contrat de stagiaire Ircantec.

Muriel sera en retraite au 1<sup>er</sup> février 2023.

**Contrôles de vitesse :** L'analyse des vitesses enregistrées par le radar mis en place face au stade indique un plus grand respect de la limitation de vitesse par rapport à 2015. Toutefois, il reste entre 28 et 43 % qui n'en ont cure, surtout en sortant du village. Les brigades de gendarmerie continuent d'être sollicitées pour effectuer des contrôles ponctuels et une observation en été de rodéos urbains, y compris sur nos routes communales.

**Extincteurs :** la commune va changer de prestataire pour la vérification de nos extincteurs.

**Benne à cartons :** A la demande du CMJR, un conteneur a été mis en place gracieusement au fond du parking face à la mairie. Prochain projet des jeunes élus du CMJR, des équipements pour les déchets canins.

**Déchets verts :** Le ramassage sera effectué à partir de janvier par une autre société, Astradec. Il n'y aura plus d'interruption hivernale. Le calendrier sera distribué avec les Echos de Recques, début janvier. La société Ferrand de Rodelinghem propose une collecte des sapins et thuyas. Modalités à suivre.

**Sécurisation de nos données sur internet :** 2 devis en cours de comparaison.

**Logiciel de comptabilité :** Le nouveau prestataire choisi n'est pas en mesure d'installer son équipement début janvier, donc nous restons chez JVS.

**Pour toute question ou demande, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie, des adjoints et conseillers, nous sommes à votre écoute.**

## BONNES ET HEUREUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À TOUS ET À TOUTES

En raison du changement des logiciels et de la récupération des données informatiques, le secrétariat mairie ne sera pas ouvert au public le :

- **Mercredi 4 janvier 2023**
- **Lundi 9 janvier 2023**
- **Mardi 10 janvier 2023**
- **Jeudi 12 janvier 2023**
- **Vendredi 13 janvier 2023**



Merci de votre compréhension. Pour tout problème vous pouvez joindre monsieur le maire ou nous envoyer un mail afin de convenir d'un rendez-vous en dehors de ces dates de fermeture.